



PREFECTURE DU CALVADOS

**PLAN
COMMUNAL
DE
SAUVEGARDE**

Commune de

Sallenelles

Date : 01 OCTOBRE 2009



Sallenelles

ARRETE DU MAIRE

Arrêté approuvant le plan communal de sauvegarde

NOUS, Jean-louis GREFFIN Maire de la Commune de SALLENELLES (Calvados),

Vu :

- le code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 2212-2, relatif aux pouvoirs de police du maire.
- la loi n°2004-811 du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile et notamment son article 13 relatif au Plan Communal de Sauvegarde
- le décret n°2005-1156 du 13 septembre 2005 relatif au Plan Communal de Sauvegarde
- le dossier départemental des risques majeurs (DDRM) de septembre 2005
- le DCS ou le PAC en date du
- le DICRIM en date du

Considérant :

Que la commune de SALLENELLES est exposée aux risques majeurs suivants :

1. Inondation
2. Mouvement de terrain (séisme)
3. Tempête, tornade, vents violents, orages
4. Canicule et grand froid
5. Pollution eaux intérieures
6. Pollution maritime
7. Risques sanitaires
8. Transport de matières dangereuses, sensibles ou radioactives
9. Accident routier
10. Rupture d'alimentation en eau potable
11. Rupture de canalisation de gaz
12. Accident chimique
13. Passage d'un nuage radioactif venant d'une centrale nucléaire
14. Déminage

Qu'il est important de prévoir d'organiser et de structurer l'action communale en cas de crise.

ARRETE :

Article 1^{er} : Le plan communal de sauvegarde de la commune de SALLENELLES est établi à compter du : 15 SEPTEMBRE 2009.

Article 2 : Le plan communal de sauvegarde est consultable à la Mairie.

Article 3 : Le plan communal de sauvegarde fera l'objet des mises à jour nécessaires à sa bonne application.

Article 4 : Des copies du présent arrêté ainsi que du plan annexé seront transmises :

- à Monsieur le Préfet de Caen;
- à Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours de CAEN (sdis)
- Registre des Arrêtés
- Affichage – Mairie – Chrono

Fait à Sallenelles le 15/09/2009
Le Maire JL GREFFIN

DEPARTEMENT du CALVADOS	COMMUNE DE SALLENELLES	Page
CANEVAS	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE <i>MISES A JOUR</i>	2

DATE	OBJET DE LA REVISION	REFERENCE
------	----------------------	-----------

LISTE DE DIFFUSION

M. LE PREFET
M. LE SOUS PREFET
GENDARMERIE
DDSP
SDIS
Président de Communauté de Communes de CABALOR,
Président du Conseil général

DEPARTEMENT DU CALVADOS	COMMUNE DE SALLENELLES	Page
CANEVAS	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE SOMMAIRE	3

I - Informations -générales

- 1.1. Nomination du Responsable « Risques »
- 1.2. Données générales relatives à la Commune
- 1.3. Cartographie des risques (cf DICRIM)
- 1.4. Informations relatives à la population de la Commune

II - Annuaire de crise

III - Activation du PCS

- 3.1. Organisation du Poste de commandement communal (PCC) - Élus
- 3.2. Fiches missions
- 3.3. L'Alerte
- 3.4. La cellule de crise – les moyens et lieux de PC de crises

IV . Fiches Actions

- 4.1 Actions par risque

DEPARTEMENT DU CALVADOS	COMMUNE DE SALLENELLES	Page
CANEVAS	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE <i>NOMINATION D'UN RESPONSABLE RISQUE</i>	4

I- INFORMATIONS GENERALES

1.1 LA NOMINATION D'UN « RESPONSABLE RISQUES » **- *CONSEILLER TECHNIQUE et REFERENT COURRIER***

	Date d'effet	Effectué oui/non
<p>● <u>Désignation</u> :</p> <p>▶ Délibération du conseil municipal ou autres arrêtés lors de la nomination du responsable RISQUES...date de la décision,</p> <p>▶ Nom et prénom : GREFFIN jean- louis</p> <p>▶ Qualité : Maire</p> <p>▶ Formation personnelle aux risques,</p> <p>● Missions :</p> <p>▶ Élaboration et rédaction du P.C.S.,</p> <p>▶ Veille dans le domaine des risques,</p> <p>▶ Informations du personnel de la mairie,</p> <p>▶ Formation régulière des agents en astreinte,</p> <p>▶ Action de sensibilisation de la population,</p> <p>▶ Tenue à jour en temps réel des moyens,</p> <p>▶ Simulations, Exercice, Retour d'expérience</p> <p>▶ Mise à jour des procédures,</p> <p>▶ Participation à la gestion des évènements graves</p> <p>Autres renseignements</p>	22/09/2009	oui

DEPARTEMENT DU CALVADOS	COMMUNE DE SALLENELLES	Page
CANEVAS	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE SALLENELLES	5

1.2. Données générales relatives à la Commune

Situation géographique

Commune de SALLENELLES
 Arrondissement CAEN
 Département CALVADOS
 Superficie 184 Hectares

Milieu naturel

Relief
 Végétation

Réseau hydrologique

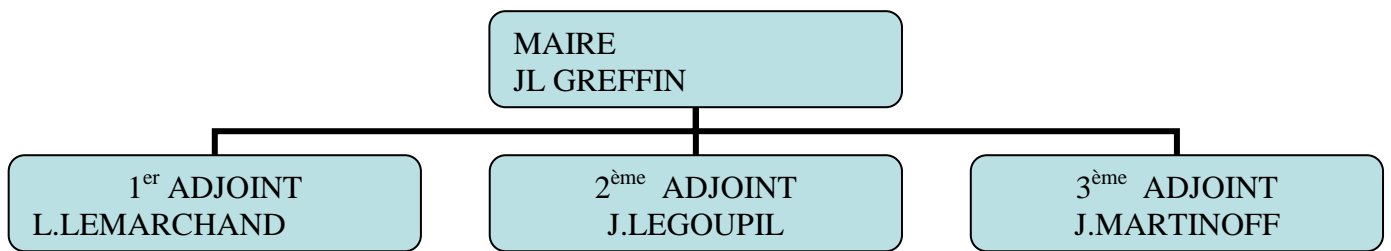
Points D'eau Potable : Néant
 Cours d'eau : - L'orne (rivière)
 Bassin versant
 Superficie du BVkm²
 Types d'inondations touchant la commune : Crue de la rivière ORNE.

Installations

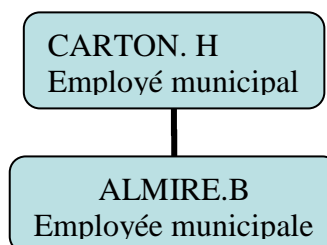
Nombre d'établissements sanitaires (hôpital, clinique, ERP, Hôtels...) : néant
 Plages : néant
 Zones de baignade : néant
 Y a t-il des sites sensibles sur la commune ? Oui 1 transformateur EDF (chemin des pêcheurs).

DEPARTEMENT DU CALVADOS	COMMUNE DE SALLENELLES	Page
CANEVAS	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE <i>Organigrammes</i>	6

Organigramme de la commune



Organigramme des services techniques



DEPARTEMENT DU CALVADOS	COMMUNE DE SALLENELLES	Page
CANEVAS	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE <i>CARTOGRAPHIES</i>	7

1.3. Cartographie des risques (cf DICRIM)

RECENSEMENT DES RISQUES POTENTIELS POUVANT IMPACTER LA COMMUNE

Inondation
Mouvement de terrain
Tempête, tornade, vents violents, orages
Canicule et grand froid
Pollution eaux intérieures
Pollution maritime
Risques sanitaires
Transport de matières dangereuses, sensibles ou radioactives
Accident routier
Rupture d'alimentation en eau potable
Rupture de canalisation de gaz
Accident chimique
Passage d'un nuage radioactif venant d'une centrale nucléaire
Déménagement

DEPARTEMENT DU CALVADOS	COMMUNE DE SALLENELLES	Page
CANEVAS	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE POPULATION	8

1.4. Informations relatives à la population : 289 habitants

Nombre d'habitants permanents

Statistiques issues du recensement INSEE 281 HABITANTS.... ou recensement propre à la commune .

Répartition de la population sur le territoire de la commune

- les hameaux (moulin d'eau, la perruque)

Populations nécessitant une attention particulière

- Néant

Lieux d'action d'enfants (voir liste , adresse et coordonnées dans l'annuaire de crise)

- Nombre de crèches: 0
- Nombre de garderies:0
- Nombre d'écoles maternelles:0
- Nombre d'écoles primaires:0
- Collèges, lycées:0

Personnes isolées (voir liste, adresse et coordonnées dans l'annuaire de crise)

- Néant

Personnes handicapées (voir liste, adresse et coordonnées dans l'annuaire de crise)

- Mr Wiart Jacky 1 rue de Caen, Mme Poisson Marie 10 route de Troarn.

Personnes sous surveillance médicale ou nécessitant des soins à domiciles réguliers

- Néant

Population saisonnière :

- Néant

Résidents secondaires

Nombre de résidences secondaires : (voir liste, adresse et coordonnées dans l'annuaire de crise)

Activités touristiques

(Voir liste, adresse et coordonnées dans l'annuaire de crise)

- nombre d'hôtels: 0
- nombre de campings : 0 nombre d'emplacements
- campings à risques : Néant
- nombre de gîtes : 1

DEPARTEMENT DU CALVADOS	COMMUNE DE SALLENELLES	Page
CANEVAS	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE ANNUAIRES	9

II – ANNUAIRE DE CRISE

AUTORITES

IDENTIFICATION	TEL	FAX	MAIL	OBSERVATIONS

Maire et Conseil Municipal

NOMS /PRENOMS	TEL Prof.	TEL.DOM	TEL.PORT	MAIL	FONCTIONS
GREFFIN Jean-Louis		0231787344		greffinjeanlouis@orange.fr	Maire
LEMARCHAND Laurent		0231782031	0678845545	Lemarchand.laurent@orange.fr	1er Adjoint
LEGOUPIL Jacques		0231780821	0603082204	jacqueslegoupil@wanadoo.fr	2ème Adjoint
MARTINOFF Jacqueline		0231780950			3ème Adjoint
BLAIS William's			0681050967		Conseiller
BUSSON Christophe		0231786856	0610209215	bussoncamping@wanadoo.fr	Conseiller
DUPUIS Thérèse		0231787148			Conseiller
FONTAINE Thomas		0231786754	0676517488	thfontaine@yahoo.fr	Conseiller
GEOFFROY Frédéric		0231781274	0633254298	fredgeof@yahoo.fr	Conseiller
MASSELIN Yolande		0231787126		Yolande.masselin@orange.fr	Conseiller
ROSSIGNOL Etienne		0231787064			Conseiller

PERSONNEL ADMINISTRATIF DE LA COMMUNE

NOMS /PRENOMS	TEL Prof.	TEL.DOM	TEL.PORT	MAIL	FONCTIONS
CARTON Hervé	0231787207	0231780057	0624561712	hervecarton@neuf.fr	Secrétaire de Mairie

PERSONNEL TECHNIQUE DE LA COMMUNE

NOMS /PRENOMS	TEL Prof.	TEL.DOM	TEL.PORT	MAIL	FONCTIONS
ALMIRE Blanche		0231780499			Adjoint technique
CARTON Hervé	023178720	0231780057	0624561712	hervecarton @neuf.fr	Adjoint technique

ANNUAIRE LIEUX PUBLICS

Etablissements	Responsables	Tel - Portable	Domicile	MAIL	Observations
Communautés de communes cabalor	PAZ Olivier	06.08.60.12.45			
Lieux de culte	EGLISE				
Salle des fêtes	MARTINOFF Jacqueline		0231780950		
Piscine					
ETC...					

ANNUAIRE DES ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS	Coordonnées du Président	Adresses	permanences	Observations
Café, vanille, chocolat	Dupuis thérèse	Rue A pierre marie		
Comité des fêtes	Wuart jacky	1 rue de Caen		

ANNUAIRE POPULATIONS NECESSITANT UNE ATTENTION PARTICULIERE

Personnes isolées

NOMS	PRENOMS	Adresses	TEL	Observations

Personnes handicapées

NOMS	PRENOMS	Adresses	TEL	Observations
WIART	Jacky	1 rue de Caen	0231787153	
POISSON	Marie	10 rue de Troarn	0231782175	

**☐ ANNUAIRE ECONOMIE :
ENTREPRISES- ARTISANS – COMMERCANTS**

RAISON SOCIALE	Adresses	COORDONNEES PROFES	IDENTITE EXPLOITANT	COORDONNEES PERSONNELLES
boulangerie	Rue A.P Marie	Tél :0231787314 Fax :	SCELLES	Filaire : Portable
Salon de coiffure	Rue de CAEN	Tél : 0231781311 Fax :	WIART	Filaire : Portable
bar-tabac	Rue de CAEN	Tél : 0231342731 Fax :	MARIE	Filaire : Portable
restaurant	Boulevard Maritime	Tél : 0231780045 Fax :	KIFFER	Filaire : Portable
maçon	Rue de troarn	Tél : 0231347972 Fax :	LAURENT	Filaire : Portable
taxi	Rue de troarn	Tél : 0231788888	ALBION	
peintre	Rue A.P Marie	Tél : 0231786805	BLAIS	
Cabinet de recrutement	Ch du moulin d'eau	Tél : 0231780695	CHAZAL	

☐ LISTE DES LIEUX D'HEBERGEMENT POSSIBLES

Lister : - Salle des fêtes, (lieux équipés chauffage, sanitaires...)

- Les équipements privés : chambres d'hôtes.
- restaurant de la baie (2 chambres)

☐ LISTE DES MATERIELS ET VEHICULES DETENUS PAR LA COMMUNE

Véhicules : 01

Type de véhicule	Numéro d'immatriculation	Nombre de places	Nom et coordonnées du détenteur
PARTNER PEUGEOT	590 YH 14	02	

DEPARTEMENT DU CALVADOS	COMMUNE DE SALLENELLES	Page
CANEVAS	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE <i>CIRCUIT D'ALERTE</i>	12

LISTE DES RUES : CIRCUIT D'ALERTE

rues	Nom des Familles	Observations
Rue A.P MARIE Route de CAEN Rue du LAZARETH BD MARITIME Chemin des Pêcheurs Chemin du moulin d'eau Route de TROARN Rue Léopold Trébutien Chemin du corps de garde		

CIRCUIT D'ALERTE

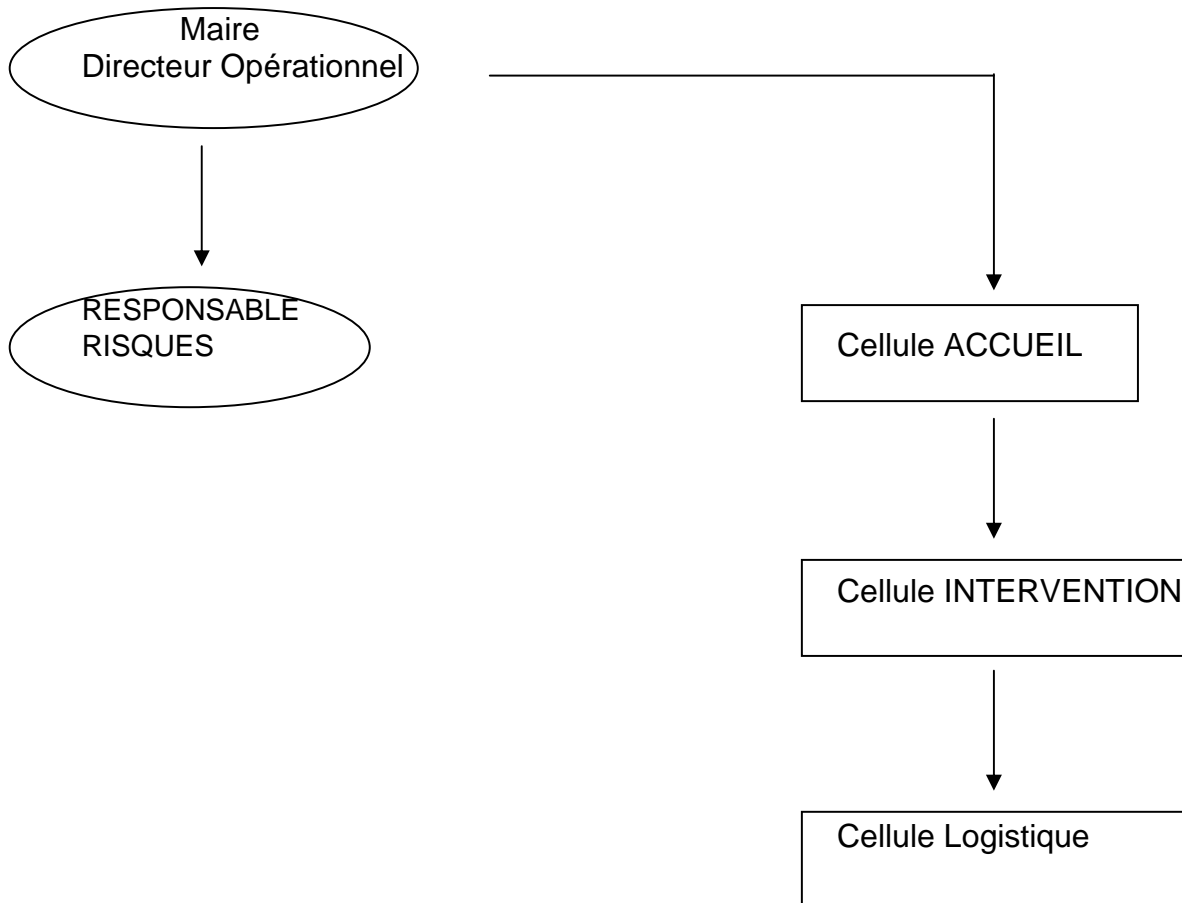
A partir du plan de la commune

DEPARTEMENT CALVADOS	COMMUNE DE SALLENELLES	Page
CANEVAS	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE	13

III – ACTIVATION DU PCS

3.1 Organisation du poste de commandement communal PCC

Ces cellules sont composées d'élus et de techniciens, c'est le maire qui est le directeur des opérations.



DEPARTEMENT CALVADOS	COMMUNE DE SALLENELLES	Page
CANEVAS	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE <i>Les fiches MISSIONS</i>	14

3.2 FICHES MISSIONS

Missions du maire

- Organiser l'alerte (Message collationné)
- Diriger les opérations, prévenir les autorités
- Analyser les causes de la crise
- Analyser l'organisation de la gestion de crise
- Assurer la communication de crise

Les missions de la cellule « accueil » :

- Mettre en place une ligne/répondeur pour diffuser des informations préenregistrées et actualisées,
 - Réaliser un historique de la crise en rédigeant et actualisant une main-courante.
 - Recueillir des informations sur les personnes sinistrées,
 - Transmettre les informations nécessaires aux services
 - Accueillir les sinistrés et leurs familles.
- Accueillir les personnes et les recenser au moment de leur entrée dans le centre:

Nom	Prénom	Age	Lieu de résidence	Centre d'accueil où la personne est orientée (si plusieurs centres)	Heure d'arrivée

Les missions de la cellule d'intervention :

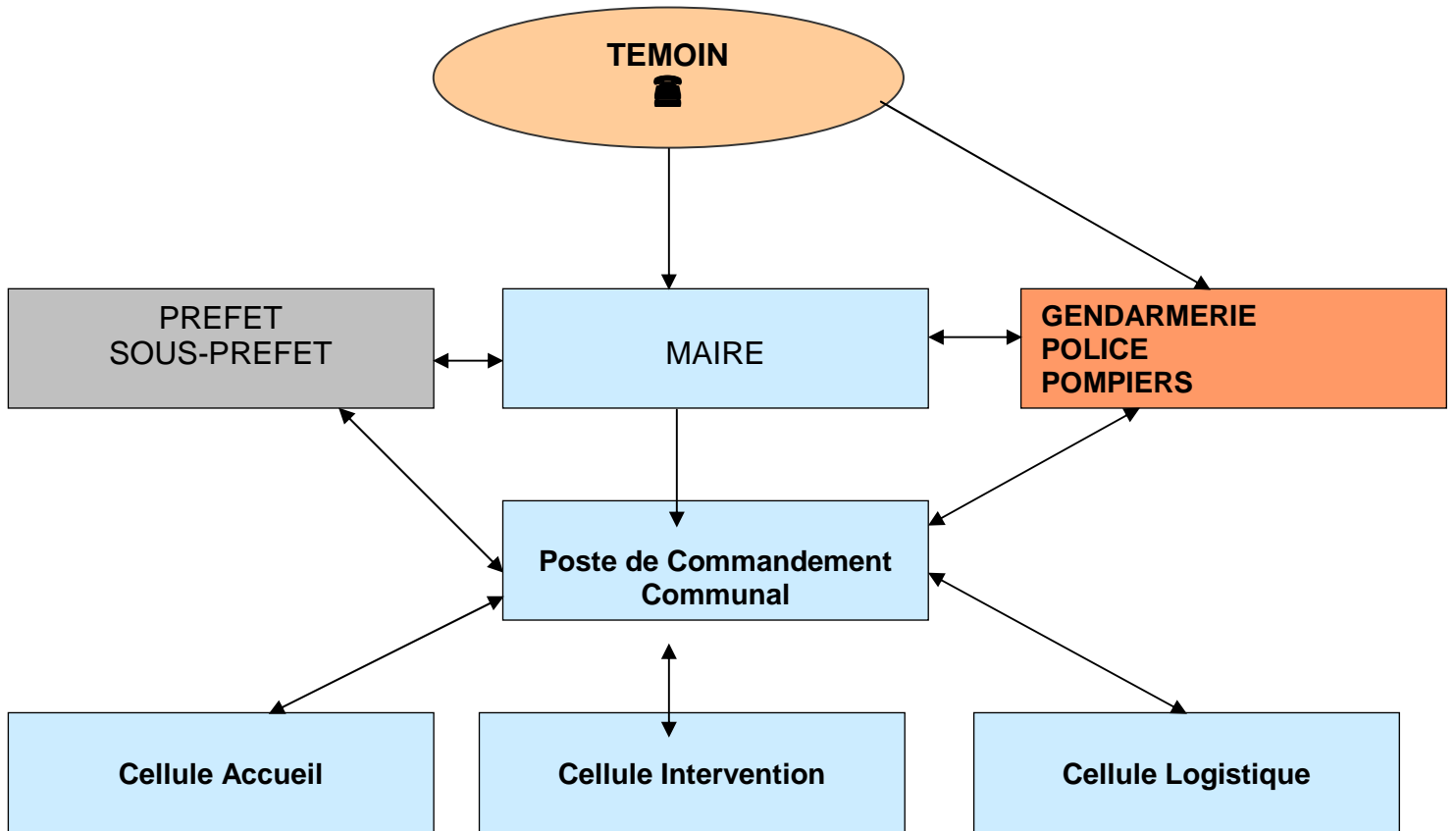
- Assurer la mise en sécurité du site sinistré, (Services de l'état : police, gendarmerie)
- Coordonner sur le terrain les manœuvres des moyens communaux en relation avec les moyens extérieurs,
- Se mettre à la disposition des intervenants extérieurs dès leur arrivée et leur fournir toute information utile,
- Assurer la prise en charge des sinistrés sur les postes de 1er accueil et d'orientation, participer à la police du site sinistré.

Les missions de la cellule « logistique » :

- Assurer le fonctionnement du P.C.C. et son intendance,
- Mettre à jour en permanence un tableau d'emploi des moyens.

DEPARTEMENT DU CALVADOS	COMMUNE DE SALLENELLES	Page
CANEVAS	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE <i>Les fiches MISSIONS</i>	15

3.3 – ALERTE DE LA POPULATION



Le dispositif d'alerte au sein de la commune

MOYENS HUMAINS

- Gendarmerie
- Pompiers (SDIS)
- Porte à porte (maire, élus,)
- Elus
- Employés communaux

MOYENS TECHNIQUES

- Téléphone mairie
- 02.31.78.72.07

DEPARTEMENT DU CALVADOS	COMMUNE DE SALLENELLES	Page
CANEVAS	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE <i>LA CELLULE DE CRISE</i>	16

3.4. LA CELLULE, Les moyens et lieux des PC de crise

a) la localisation

☛ La cellule de crise communale est implantée, de préférence, en mairie dans des locaux utilisés au quotidien par les services de la mairie dans le cadre de leurs missions. Ces lieux seront aménagés de manière à être facilement et rapidement transformables en dispositif de crise à toute heure du jour et de la nuit.

☛ Les locaux et les ressources liées au bon fonctionnement des installations (installations électriques et de communications) seront installées en dehors des zones potentiellement inondables.

b) les équipements

☛ Ces locaux seront dotés des équipements de communication et des moyens matériels suivants :

- possibilité de mettre en place plusieurs lignes téléphoniques fixes
Mairie 02.31.78.72.07
Téléphone-Fax 02.31.78.31.93
Salle Communale 02.31.78.15.27
- 1 ou 2 télécopieurs (1 en émission/1 en réception)
- 1 micro-ordinateur et une imprimante
- un jeu complet de cartes et de plans de la commune
- la liste et l'adresse des habitants de la commune
- un ensemble de ressources en papeterie (bloc, stylos...)
- Le PCS (Copies des imprimés)

Il est cependant nécessaire de prévoir un ou plusieurs sites de repli (écoles, direction des services techniques) susceptible de permettre l'accueil de la cellule municipale des risques majeurs et de l'environnement en cas d'indisponibilité ou d'inaccessibilité de la mairie.

LA DOCUMENTATION DISPONIBLE AU PCC

1. Cartographie et zonage des risques : PPR, PIG, DDRM, **PPI** et DICRIM
2. PCS en plusieurs exemplaires
3. Fiches missions du PCC
4. Fiches réflexes
5. Fiches d'actions rapides
6. Fiches des moyens mobilisables immédiatement
7. Fiches des publics sensibles à protéger
8. Fiches des événements
9. Messages et documents préétablis
10. Communiqué-type
11. Formulaire de déclaration de catastrophe naturelle ...

Liste des lieux de P.C. de crise

Désignation	Lieu	Téléphone
1- PC CRISE	MAIRIE	02.31.78.72.07

DEPARTEMENT DU CALVADOS	COMMUNE DE SALLENELLES	Page
CANEVAS	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE <i>FICHES ACTIONS</i>	17

IV - Fiches actions

4.2 Actions par risque

- DIFFUSION DE L'ALERTE A LA POPULATION.
- EVALUATIONS DES RISQUES.
- MISE EN SECURITE DES PERSONNES.
→ Evacuation préventive des personnes, salle des fêtes ou église.
- MISE EN PLACE DE PERIMETRE DE SECURITE EN COMPLEMENT DE L'INTERVENTION DES SERVICES DE SECOURS.
- ACTION DE SOUTIEN A LA POPULATION.
→ Hébergement d'urgence, ravitaillement, aide...
- ACTION D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION.

DEPARTEMENT DU CALVADOS	COMMUNE DE SALLENELLES	Page
CANEVAS	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE FICHE ALERTE	18

Fiche ALERTE des SECOURS

(Canevas type d'appel, quel que soit le type d'urgence)

Renseignement concernant la mairie :

Nom : MAIRIE DE SALLENELLES
 Adresse : 29 RUE ANDRE PIERRE MARIE
 Tél : 02.31.78.72.07
 Télécopie : 02.31.78.31.93

NOM ET QUALITE DE L'APPELANT : GREFFIN Jean-Louis MAIRE

ALERTE transmis de l'un des services d'urgence

SAPEURS POMPIERS : ☎ 18

SAMU : ☎ 15

GENDARMERIE : ☎ 17

MESSAGE TYPE :

ICI Mairie de Sallenelles

NATURE DE L'ACCIDENT :

NOMBRE DE BLESSES : (Et si possible, « Etat des victimes »)

POINT D'ACCUEIL DES SECOURS :

ACCES : PAR :

MESURES PRISES : (ex. : confinement, évacuation, premiers soins...) :

RISQUES EVENTUELS DE : SUR :

Ne pas raccrocher le téléphone avant d'y être autorisé, un complément d'information pourra vous être demandé.

ACCIDENT :

**S'ASSURER DE LA LIBERTE DES ACCES –
 INTERDICTION IMMEDIATE DE PENETRER POUR TOUT NOUVEAU VEHICULE –
 DEGAGER CEUX QUI POURRAIENT GENER.**

DEPARTEMENT DU CALVADOS	COMMUNE DE SALLENELLES	Page
CANEVAS	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE ANNUAIRE DE CRISE	19

Autorités – administrations – secours

<i>Désignation</i>	<i>CONTACT</i>	<i>Tel</i>	<i>Télécopie</i>	<i>Adresse électronique</i>
PREFECTURES				
Préfecture		02.31.80.30.14		
SIDPC				
Cross Jobourg		02.33.52.72.13		
ORDRE PUBLIC				
POLICE/GENDARMERIE		17		
DDE		02.31.43.15.00		
Conseil général -		02.31.57.14.14		
PROTECTION DE POPULATION				
SDIS – POMPIERS		18		
SAMU		15		
DDASS				
Centre ANTI-poison Rennes		02.99.59.22.22		
<i>Déminage</i>		02.31.30.64.00		
Crise sanitaire				
<i>Nucléaire</i>				
SITES PARTICULIERS				
OPERATEURS				
EDF 24/24				
LES EAUX Communauté de Communes				
Météo CARPIQUET		08.92.68.02.14		
FCE TELECOM				

DEPARTEMENT DU CALVADOS	COMMUNE DE SALLENELLES	Page
CANEVAS	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE ANNUAIRE DE CRISE	20

Autorités Communales – administrations – secours.

<i>Désignation</i>	<i>CONTACT</i>	<i>Tel</i>	<i>Portable</i>	<i>Adresse électronique</i>
Maire	GREFFIN	0231787344		
1 ^{er} Adjoint	LEMARCHAND	0231782031		
2 ^{ème} Adjoint	LEGOUPIL	0231780821		
3 ^{ème} Adjoint	MARTINOFF	0231780950		
Mairie	CARTON Hervé	0231780057		

DEPARTEMENT DU CALVADOS	COMMUNE DE SALLENELLES	Page
CANEVAS	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE COMMUNICATION	21

FAIRE UN COMMUNIQUE DE PRESSE

Cette action est réalisée par les membres de la cellule communication, en collaboration avec le Maire ou son suppléant.

Objectifs

- Informer la population de l'évolution de la situation par l'intermédiaire des médias
- Contrôler les informations fournies

NB : Faire un point presse de manière régulière (par exemple toutes les 6 heures)

Comment ?

- Recueillir les faits auprès du responsable de la cellule PC
- Ne donner que des faits. Ne pas tenter de donner une explication prématurée des causes du sinistre. Ne pas faire d'hypothèses sur l'évolution de la situation.
- Organiser le communiqué selon la trame suivante: les faits, les mesures de secours mises en place, le nombre de victimes et de disparus, numéro de téléphone à contacter pour obtenir des renseignements.
- Faire valider le texte par le Maire ou son adjoint et le responsable de la cellule PC.

Attention

Seul le maire doit s'adresser à la presse en cas de crise touchant seulement la commune

NB : En cas de déclenchement d'un PPI ou d'un Plan départemental de Secours, seul le préfet peut s'adresser aux médias, ou le maire à partir des éléments communiqués par la préfecture.

DEPARTEMENT DU CALVADOS	COMMUNE DE SALLENELLES	Page
CANEVAS	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE	22

ANNEXE : QUELQUES REGLES SIMPLES

Voici quelques règles simples, non exhaustives pour se préparer à, d'une part, réduire la gravité d'une crise et d'autre part, à gérer une crise.

AVANT LA CRISE

- ✓faire l'inventaire des risques possibles sur le territoire de la commune,
- ✓s'assurer périodiquement du bon fonctionnement des réseaux d'alerte en particulier ceux des usines ou établissements à risques,
- ✓s'assurer de la mise en place du plan communal d'action,
- ✓s'assurer que ses collaborateurs connaissent le PCA et les différentes consignes qui s'y rapportent,
- ✓s'assurer de la présence du plan d'alerte téléphonique qui doit comporter :
 - un ordre d'appel prioritaire.
 - un répertoire téléphonique

PENDANT LA CRISE

- ✓circonscrire la crise et son traitement, s'entourer des collaborateurs et de toutes personnes utiles.
- ✓utiliser une méthode de raisonnement logique simple : qui, où, quand, comment, pourquoi
- ✓ne rien négliger,
- ✓traiter l'urgence,
- ✓rechercher les renseignements, tenir une main-courante, noter chronologiquement tout ce qui se passe,
- ✓suivre l'évolution de l'événement,
- ✓prendre les mesures adéquates,
- ✓faire remonter les informations à la Préfecture (SIDPC), si la crise venait à prendre une dimension dépassant les compétences de la commune, les délais ainsi gagnés pourraient s'avérer capitaux,
- ✓rester lucide et rigoureux,
- ✓gérer le temps,
- ✓communiquer, informer les médias, le public, les familles,
- ✓ préparer l'après crise.

ARRETE DU MAIRE

Arrêté de réquisition

NOUS, Jean-Louis GREFFIN, Maire de la Commune de Sallenelles (Calvados),

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L 2212-2

CONSIDERANT ¹ **<l'accident, l'événement>** survenu le à

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de doter la commune des moyens nécessaires pour répondre à ses obligations.

VU l'urgence

ARRETE

Article 1^{er} : Il est prescrit à Mdemeurant à²de se présenter sans délai à la mairie depour effectuer une mission de qui lui sera confiée.

Ou

²De mettre à la disposition du maire le matériel suivant³ :

-
-
-

Et de le faire mettre en place⁴ à :

Article 2 : Le commissaire de police / le commandant de la brigade de gendarmerie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Article 3 : Des copies du présent arrêté ainsi que du plan annexé seront transmises
- à Monsieur le Préfet du Calvados;
- à Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours de Caen

- Registre des Arrêtés
- Affichage – Mairie - Chrono

Fait à Sallenelles, le
Le Maire, Jean-Louis GREFFIN

¹ Préciser : l'accident, la catastrophe ou le sinistre

² Rayer la mention inutile

³ Préciser la nature et le nombre de véhicules, matériel ou matériaux nécessaires

⁴ Indiquer le lieu précis

DEPARTEMENT DU CALVADOS	COMMUNE DE SALLENELLES	Page
CANEVAS	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE MESSAGE TYPE	24

RISQUE INONDATION

Nous vous informons du risque de crue de :

- rivière : (1)

- fleuve : (1)

pour les (2)

Un niveau maximum est prévu pour (3)

Votre habitation se trouvant dans la zone inondable, nous vous demandons expressément de prendre les dispositions suivantes :

✓ Surveiller régulièrement sous-sol et rez-de-chaussée pour détecter très rapidement une éventuelle infiltration des eaux

✓ Sortir des caves, sous-sol et rez-de-chaussée, tous les objets périssables que vous pouvez protéger

✓ Sortir ou mettre en sécurité les appareils ou produits pouvant présenter un danger :

- les appareils électriques
- les appareils de chauffage
- les voitures
- le mobilier
- les produits toxiques
- arrimer les cuves à fioul

Pour tout renseignement, veuillez contacter :

- la mairie – tél. : 02.31.78.72.07
- le commissariat ou la gendarmerie – tél. : 17
- la préfecture – tél. : 02.31.34.60.00
- les sapeurs-pompiers – tél. : 18

DEPARTEMENT DU CALVADOS	COMMUNE DE SALLENELLES	Page
CANEVAS	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE MESSAGE TYPE	25

RISQUE TECHNOLOGIQUE

Nous vous informons de l'accident majeur : (1)

survenu le : (2)

sur la commune de : (3)

et concernant : (4)

Suite à cet accident, un nuage toxique s'est formé.

Votre habitation se trouvant sur la trajectoire de ce nuage, nous vous demandons expressément de prendre les dispositions suivantes :

Mettez vous à l'abri :

- rejoignez immédiatement un local clos
- fermez portes et fenêtres
 - bouchez soigneusement avec un linge humide les fentes des portes, fenêtres et bouches d'aération
- arrêtez la ventilation, la climatisation, le chauffage

Allumez votre radio sur France Bleu 102,6 MH

Jusqu'à nouvel ordre :

- mettez vous à l'abri
- n'allez pas chercher vos enfants à l'école. Ils sont pris en charge par les enseignants.
- ne téléphonez pas, sauf urgence absolue
- n'allumez ni flamme, ni cigarette

préciser le type d'accident : industriel, T.M.D., nucléaire –

(1) indiquer le jour et l'heure

(2) indiquer le lieu de l'accident –

(3) indiquer le nom du site industriel/nucléaire

DEPARTEMENT DU CALVADOS	COMMUNE DE SALLENELLES	Page
CANEVAS	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE MESSAGE TYPE	26
RISQUE INONDATION		

Votre habitation étant en zone inondable, nous vous informons que suite aux inondations de : (1)

une évacuation est envisageable. Une fois évacué, vous n'aurez plus temporairement la possibilité de revenir à votre domicile. Aussi, en attendant l'ordre définitif d'évacuation, nous vous demandons expressément de prendre les dispositions suivantes pour préparer celle-ci :

- . fermez vos réseaux d'électricité, de gaz, d'eau et de chauffage
- . attachez vos objets encombrants et susceptibles de flotter

Si vous ne les avez pas déjà montés, mettez les objets que vous souhaitez protéger et les



produits qui pourraient être dangereux le plus haut possible

munissez vous :

- de vêtements de rechange
- d'un nécessaire de toilette
- de vos médicaments indispensables
- de vos papiers personnels
- d'un peu d'argent

N'oubliez pas de fermer à clé votre habitation une fois évacuée.

Soyez attentifs aux consignes qui vous seront données.

TENEZ VOUS PRET A EVACUER DES QUE VOUS EN AUREZ REÇU L'ORDRE

DEPARTEMENT DU CALVADOS	COMMUNE DE SALLENELLES	Page
CANEVAS	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE MESSAGE TYPE	27

RISQUE TECHNOLOGIQUE

Nous vous informons que votre zone d'habitation se situe sur la trajectoire d'un nuage :

- toxique (1)
- radioactif (1)

apparu suite à un accident :

- majeur industriel (1)
- T.M.D. (1)
- nucléaire (1)

survenu le (2)

Une évacuation est envisageable.

Une fois évacué, vous n'aurez plus, temporairement, la possibilité de revenir à votre domicile. Aussi, en attendant l'ordre définitif d'évacuation, nous vous demandons expressément :

De vous munir :

- de vêtements de rechange
- d'un nécessaire de toilette
- de vos médicaments indispensables
- de vos papiers personnels
- d'un peu d'argent

De ne pas oublier de fermer à clé votre habitation, une fois évacuée.

Soyez attentif aux consignes qui vous seront données.

TENEZ VOUS PRET A EVACUER DES QUE VOUS EN AUREZ REÇU L'ORDRE

N'ANTICIPEZ PAS CETTE CONSIGNE

(1) cocher la case correspondante - (2) indiquer le jour et l'heure

DEPARTEMENT DU CALVADOS	COMMUNE DE SALLENELLES	Page
CANEVAS	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE <i>MESSAGE TYPE</i>	28

Les consignes individuelles de sécurité

Se mettre à l'abri

Écouter la radio

Respecter les consignes

Vent violent - Niveau 3 pré-alerte météorologique orange

Conseils de comportements

- Limitez vos déplacements. Limitez votre vitesse sur route et autoroute, en particulier si vous conduisez un véhicule ou attelage sensible aux effets du vent.
- Ne vous promenez pas en forêt (ni sur le littoral).**
- En ville, soyez vigilants face aux chutes possibles d'objets divers.
- N'intervenez pas sur les toitures et ne touchez en aucun cas à des fils électriques tombés au sol.**
- Rangez ou fixez les objets sensibles aux effets du vent ou susceptibles d'être endommagés

Vent violent - Niveau 4 alerte météorologique rouge

Conseils de comportement

Dans la mesure du possible

- Restez chez vous.
- Mettez-vous à l'écoute de vos stations de radio locales.
- Prenez contact avec vos voisins et organisez-vous.

En cas d'obligation de déplacement

- Limitez-vous au strict indispensable en évitant, de préférence, les secteurs forestiers.
- Signalez votre départ et votre destination à vos proches.

Pour protéger votre intégrité et votre environnement proche

- Rangez ou fixez les objets sensibles aux effets du vent ou susceptibles d'être endommagés.
- N'intervenez en aucun cas sur les toitures et ne touchez pas à des fils électriques tombés au sol.**
- Si vous êtes riverain d'un estuaire, prenez vos précautions face à de possibles inondations et surveillez la montée des eaux.
- Prévoyez des moyens d'éclairage de secours et faites une réserve d'eau potable.

Si vous utilisez un dispositif d'assistance médicale (respiratoire ou autre) alimenté par électricité, prenez vos précautions en contactant l'organisme qui en assure la gestion.

